UN BASSIN VERSANT TRÈS RÉACTIF

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

(Sources des photos Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc)

1972

1978

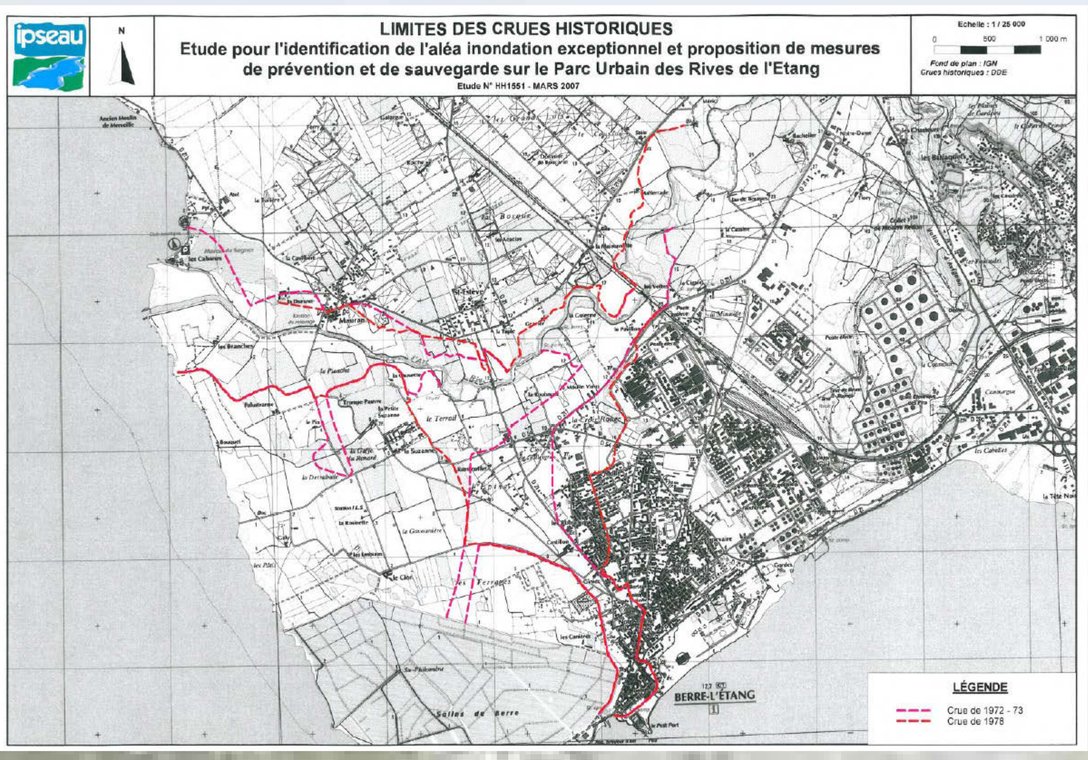

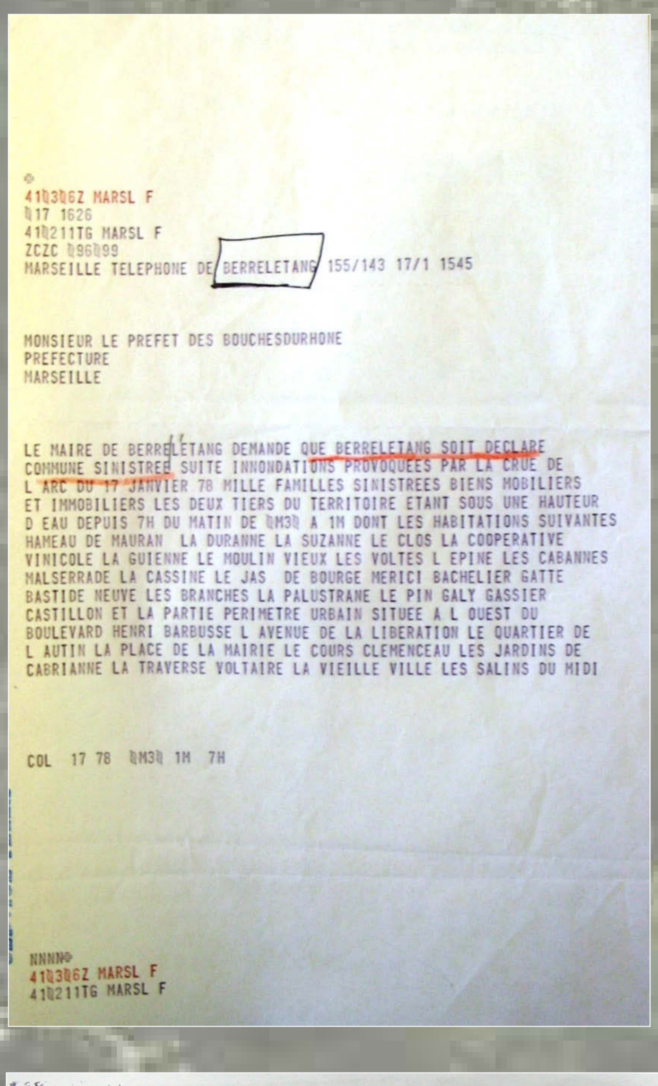

4103062 MARSL F
017 1626
4102117G MARSL F
ZCZC 096099
MARSEILLE TELEPHONE DE BERRELETANG 155/143 17/1 1545

MONSIEUR LE PREFET DES BOUCHESDURHONE
PREFECTURE
MARSEILLE

LE MAIRE DE BERRELETANG DEMANDE QUE BERRELETANG SOIT DECLARE COMMUNE SINISTREE SUITE INNONDATIONS PROVOQUEES PAR LA CRUE DE L ARC DU 17 JANVIER 78 MILLE FAMILLES SINISTREES BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS LES DEUX TIERS DU TERRITOIRE ETANT SOUS UNE HAUTEUR D EAU DEPUIS 7H DU MATIN DE 0M30 A 1M DONT LES HABITATIONS SUIVANTES HAMEAU DE MAURAN LA DURANNE LA SUZANNE LE CLOS LA COOPERATIVE VINICOLE LA GUIENNE LE MOULIN VIEUX LES VOLTES L EPINE LES CABANNES MALSERRADE LA CASSINE LE JAS DE BOURGE MERICI BACHELIER GATTE BASTIDE NEUVE LES BRANCHES LA PALUSTRANE LE PIN GALY GASSIER CASTILLON ET LA PARTIE PERIMETRE URBAIN SITUEE A L OUEST DU BOULEVARD HENRI BARBUSSE L AVENUE DE LA LIBERATION LE QUARTIER DE L AUTIN LA PLACE DE LA MAIRIE LE COURS CLEMENCEAU LES JARDINS DE CABRIANNE LA TRAVERSE VOLTAIRE LA VIEILLE VILLE LES SALINS DU MIDI

COL 17 78 0M30 1M 7H

NNNN
4103062 MARSL F
4102117G MARSL F

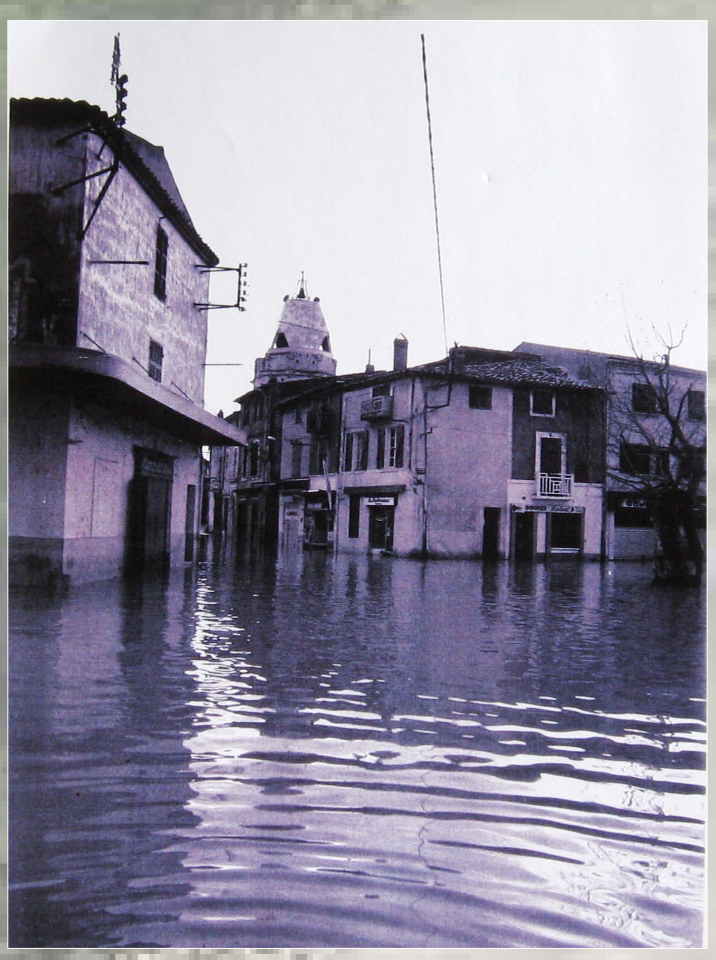

1993

2003

2008

Inondation au hameau de Mauran (commune de Berre-l'Étang) en décembre 2008

Crue de l'Arc en décembre 2008 - quartier Mauran à Berre l'Etang

Photo recueillies lors de l'enquête auprès des communes pendant la crue de 2008 au pont de Saint-Estève (Source : Etude hydraulique sur le bassin versant de l'Arc, SAFEGE – DDTM13, 2016)

LE BASSIN VERSANT DE L'ARC

La commune de Berre-L'Etang se situe à l'embouchure de l'Arc. Elle est incluse dans le bassin versant de l'Arc. Celui-ci couvre une surface de 715 km². Il comprend les territoires de 30 communes, dont 16 sont riveraines du fleuve, pour une population d'environ 290 000 habitants.

L'Arc et ses affluents sont des cours d'eau méditerranéens et présentent un régime hydrologique contrasté. Ils se caractérisent par un faible débit tout au long de l'année avec des étiages marqués et un module très faible. Cette situation contraste avec l'occurrence de crues violentes marquées par des débits importants atteints très rapidement.

La typologie de ces crues est typique de celle des petits fleuves côtiers méditerranéens. Elle est marquée par des débordements extrêmement violents et soudains, liés à des précipitations brèves mais très intenses. Ces débordements sont engendrés par des phénomènes météorologiques relativement localisés dont la formation est rapide et très évolutive, ce qui les rend très difficiles à prévoir et donc à anticiper.

UNE VULNÉRABILITÉ GRANDISSANTE ET UNE MONTÉE DES EAUX DANGEREUSE

Berre-l'Étang est située au cœur de la plaine alluviale formée par l'embouchure de la rivière Arc, qui traverse la commune d'Est en Ouest. Elle s'inscrit en bordure de l'étang de Berre, sur la face Est d'une pointe avancée qui sépare le petit étang de Vaïne et l'étang principal.

En rive droite de l'Arc se développe d'importantes activités agricoles alors que la rive gauche est largement occupée par les installations pétrochimiques qui entourent la ville. Son développement urbain, d'abord marqué par le développement de l'activité aéronavale, a pris naissance en bordure de l'étang. Il a ensuite été marqué par le développement de la filière pétrochimique, repoussant ainsi les limites de l'urbanisation à la limite administrative Est. Le tissu urbain résidentiel, quant à lui s'est surtout développé vers le Nord et autour des deux hameaux de la commune : Saint-Estève et Mauran.

À l'exception d'une ligne de collines allant de la tour de Bruni à la colline des Barjaquets (altitude 145 mètres) à l'Est, la quasi-totalité du territoire communal est à moins de 40 mètres d'altitude, et plus de la moitié à moins de 20 mètres.
La commune de Berre-l'Étang est au centre de plusieurs risques naturels dont les aléas sont élevés..

INONDATION DE JANVIER 1978 : DÉROULEMENT ET FAITS MARQUANTS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARC

La crue de 1978 a été impressionnante. Les données pluviométriques montrent un épisode de précipitations fortes et durables qui touche la Provence entre le 11 et le 17 janvier 1978. Ce sont les 16 et en matinée du 17 janvier, sur des sols gorgés d'eau, par les 5 jours de pluies depuis le 11, que les plus fortes précipitations se produisent : jusqu'à 167 mm à Trets dans la haute vallée de l'Arc et 180 mm à Roquefort-la-Bédoule.

La commune de Berre-L'Etang est fortement touchée par cette crue (cf. photos) : l'Arc en terrasse déborde et ses eaux viennent inonder le centre historique de Berre-l'Etang. D'importants dégâts sont observés. 1,35 m d'eau sont mesurés à la mairie tandis que l'on est obligé de circuler en barque rue Paul Eluard.

1000 familles sont sinistrées alors que l'inondation touche Mauran, La Duranne, La Suzanne, le Clos, la coopérative vinicole, la Guienne, le Moulin vieux, les Voles, l'Epine, les Cabannes, Malserrade, la Cassine, le Jas de Bourge, Merici, Bachelier, Gatte, Bastide Neuve, les Branches, la Palustrane, le Pin, Galy, Gassier, Castillon, le périmètre urbain situé à l'ouest du Boulevard H. Barbusse, l'avenue de la Libération, le quartier de l'Autun, place de la Mairie, cours Clémenceau, les Jardins de Babrianne, la traversée Voltaire, la vielle ville, les Salins du Midi

INONDATION DE DÉCEMBRE 2008

Entre le 9 décembre et le 14 décembre des pluies successives saturent les sols. Les averses intenses le 14 décembre provoque une crue de l'Arc qui en raison des débits importants sort de son lit et inonde les terrains le long de la route départementale 21 ainsi que le hameau de Mauran.

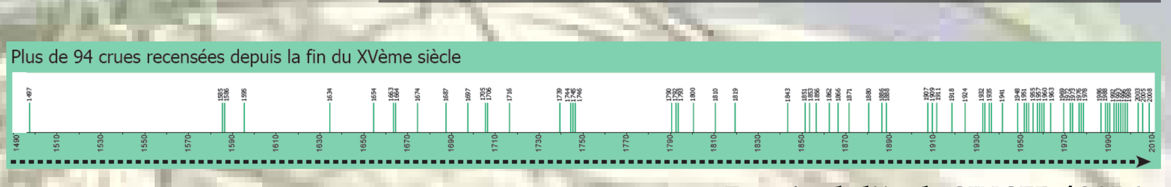

Extraits de l'étude GINGER / SABA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction départementale des Territoires et de la Mer

1

L'ensemble des pièces du PPRi est disponible sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône : http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Pour déposer vos remarques pendant toute la phase l'enquête publique envoyez un mail à l'adresse suivante : ddtm-concertation-ppri-arc@bouches-du-rhone.gouv.fr